

Forum

Dossier Évolution et créationnisme (suite)

Dans le numéro 1 de 2007, nous avons répondu au mouvement créationniste par l'éditorial d'une anthropologue, Claudine Friedberg. Nous avons ensuite (dans le n° 3, 2007) commencé un dossier sur la théorie de l'évolution face au créationnisme. À une introduction de cadrage, faisaient suite deux articles de philosophes et historiens des sciences américains, Kathryn Tabb et Michael Ruse, qui mettaient en perspective historiquement aussi bien le concept d'évolution que la question du créationnisme.

Dans cette introduction, nous rappelons que des biologistes s'étaient rencontrés en juin dernier sous l'égide de l'association NSS Dialogues pour débattre de la théorie de l'évolution face au créationnisme. Cette journée, tout en esquissant quelques directions de recherche, a mis en évidence qu'il fallait éviter de se fixer sur le créationnisme ou *l'Intelligent Design* comme objet unique et spécifique. Nous avons été amenés à l'idée que le créationnisme tient à des problèmes épistémologiques plus vastes qui concernent toute la science et ses représentations philosophiques et sociales. Plusieurs participants ont également souligné la responsabilité des scientifiques, arguant que la façon dont ils ont parfois privilégié le côté fixiste plutôt que conjectural des notions a pu laisser place à des arguments de type créationniste. Il faudra donc élargir le débat et faire intervenir des sociologues, des anthropologues, des spécialistes du discours idéologique et ne pas s'en tenir au face-à-face de l'évolution et de la création.

Faisant suite à ce dossier, nous publions dans ce numéro trois des contributions issues de cette journée. Ce sont celles de biologistes qui ont cherché à répondre plus ou moins directement à la question que nous avons posée à l'origine : « Qu'est-ce qui disparaîtrait des disciplines relevant de la biologie si l'on abandonnait le concept (ou la théorie) de l'évolution ? » Nous les avons choisies parce qu'elles sont des témoignages d'enseignants et de chercheurs sur la façon dont les biologistes procèdent lorsqu'ils veulent faire comprendre pourquoi ils ne sont pas créationnistes. Ces témoignages ont des accents différents : tantôt

témoignage d'enseignement, au sens où est construite une grande synthèse permettant de situer et de définir la fonction de l'évolution ; tantôt témoignage de responsabilité sociale, lorsque le biologiste montre comment les problèmes qu'il pose dans sa discipline l'amènent à les reconsidérer dans le cadre des réalités sociales ; témoignage de recherche, enfin, lorsque l'auteur explicite, dans un cas particulier sur lequel il a effectivement et précisément travaillé, en quoi le concept d'évolution change la donne. Ces distinctions, qui n'ont rien de fixe ou d'absolu, permettent de cerner la diversité d'impact de ces textes.

Le premier, de Jacques Daillie, est plutôt un témoignage d'enseignement en ce qu'il montre de façon très synthétique que la théorie de l'évolution a des fonctions d'unification des disciplines de la biologie. L'évolution y est considérée comme un fait, et les théories de la biologie contribuent à l'explication de ce fait. Restent toujours en discussion les mécanismes de l'évolution, parce qu'ils ne peuvent être reproduits en laboratoire. J. Daillie donne une interprétation des rapports entre les faits, les théories, les mécanismes, et de la dynamique entre les disciplines de la biologie. Le second texte, de Françoise Fridlansky et Jean-Claude Mounolou, est un témoignage de chercheurs engagés dans leur responsabilité sociale. Ils posent la question du créationnisme non seulement à l'intérieur de leur discipline, mais au niveau du devenir de la société. Dans cette perspective, les auteurs cherchent à caractériser les positions irréductibles qui leur permettent de refuser catégoriquement le créationnisme. Le hasard joue un rôle essentiel dans cette décision. Enfin, F. Fridlansky et J.-C. Mounolou reprennent l'argument du « dessein intelligent », selon lequel le vivant est trop complexe pour être expliqué par le hasard, et exposent pourquoi leur interprétation par les théories évolutives est plus riche. Quant au dernier texte, celui de John Buckeridge, il est un témoignage de recherche exposant un résultat auquel l'auteur a lui-même contribué. Il montre qu'un « fait » n'est pas utilisé de la même façon par le scientifique et par

le créationniste. Le scientifique considère le fait dans une classification qui doit tenir compte de la compatibilité de nos connaissances. Ce n'est donc pas n'importe quel fait, il a été retravaillé et reconstruit en fonction de la dynamique des connaissances et de leur enrichissement. Le « fait » des créationnistes est juste un fait qui a pour fonction de justifier la thèse qu'ils visent à défendre, de la corroborer de façon directe, comme s'il y avait une continuité entre le fait et sa généralisation. Si bien que lorsqu'un fait ne vaut plus, un autre peut jouer indifféremment ce rôle, qui a la même fonction de justification de la thèse. Le scientifique, en revanche, dans une démarche plus subtile de purification du fait brut, dégage de ce dernier ce qui peut entrer dans le langage scientifique. C'est une distinction élémentaire et délicate, que l'auteur cherche à nous faire

comprendre à l'occasion de son travail de recherche qui lie l'évolution et la classification des espèces. D'une certaine façon, si l'on s'en tient à ces textes, ce qui disparaîtrait de la biologie si on lui enlevait le concept d'évolution, c'est sa scientificité et l'unité de sa démarche, qu'on entende par là celle qui consiste à collectionner les faits ou celle qui permet de passer de l'un à l'autre.

Nous proposerons dans le numéro suivant d'autres points de vue de biologistes qui approfondissent cette question dans leurs recherches. Par la suite, nous publierons des textes qui débordent le champ de la biologie et chercherons à élargir la réflexion sur le concept d'évolution à d'autres disciplines.

Anne-Françoise Schmid¹

¹ Auteur correspondant : afschmid@free.fr. Philosophe, membre du comité de rédaction de *NSS*, elle est à l'initiative de ce dossier. Elle enseigne la philosophie des sciences et l'épistémologie à l'INSA de Lyon et est membre du Laboratoire de philosophie et d'histoire des sciences – Archives Henri Poincaré, UMR 7117 du CNRS.